Alternatives Rurales (1)
www.alternatives-rurales.org- Mars 2014
https://doi.org/10.60569/1-a6

Le prix de revient du lait au Maroc et ses implications pour l'avenir de l'élevage bovin

Mohamed Taher SRAÏRI

Département des Productions et Biotechnologies Animales, Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II. Contact : mt.srairi@iav.ac.ma

Résumé

Au Maroc, le prix de revient du lait est un enjeu important de l'élevage bovin, car la volatilité accrue des prix des intrants commence à malmener sérieusement sa rentabilité. Aussi, la présente étude vise à caractériser le prix de revient du lait bovin. L'analyse a été effectuée dans 86 élevages de sept régions et représentatifs de la diversité des situations d'exploitations de taille réduite. Les principaux coûts sont les charges alimentaires - fourrages et concentrés - (51,9 %), suivies des charges de main-d'œuvre - familiale et salariée - (22,8 %) et des amortissements des investissements (16,5 %). L'étude montre aussi un prix moyen de revient du lait supérieur au prix « départ ferme » dans quasiment toutes les régions, impliquant un déficit économique de l'activité d'élevage (les ventes de bovins étant inclues dans la méthode de calcul utilisée). Quand les charges relatives à l'amortissement des investissements et la rémunération de la main-d'œuvre familiale ne sont pas prises en compte, le prix de revient du lait devient inférieur au prix « départ ferme » dans quatre des sept régions. Cela implique toutefois une vulnérabilité sociale (pas de rémunération des efforts de la main-d'œuvre familiale) et même financière, du moment que le renouvellement de l'outil de production n'est plus garanti. Au final, l'étude suggère que des tensions ultérieures sont à redouter dans la chaîne d'approvisionnement laitier, si les éleveurs n'arrivent pas à améliorer la rentabilité de leurs activités, grâce à une maîtrise accrue de la productivité ou à travers la révision à la hausse du prix du lait « départ ferme ».

Mots clés : élevage bovin, prix du lait, rentabilité

Introduction

Le prix de revient est un indicateur crucial pour juger de la santé d'une activité économique. Comparé au prix de vente des produits, il permet de cerner la rentabilité de ladite activité. En élevage bovin, si le prix de vente ou prix « départ ferme » du lait est relativement stable et connu (mises à part les fluctuations entraînées par les caractéristiques de qualité du lait) dans chaque bassin d'approvisionnement, le prix de revient du lait est nettement plus variable. Il évolue selon les combinaisons de nombreux déterminants : ceux liés à l'élevage, ses caractéristiques et performances (taille du cheptel, productivité par vache, rations alimentaires, etc.) et ceux liés aux variations des prix des intrants (aliments, matériel de traite, coût de production des fourrages, main-d'œuvre, etc.). En outre, la structure atomisée de l'élevage laitier au Maroc, avec une multitude d'exploitations de type familial livrant des

quantités limitées quotidiennement implique une extrême variabilité des caractéristiques zootechniques. Celle-ci est exacerbée par les effets des variations climatiques intra et interannuelles qui induisent une disponibilité fourragère changeante. Par conséquent, les performances de lactation et les termes économiques de la production ne peuvent aussi être que très dispersés.

Dans ce contexte, cet article vise à analyser le prix de revient du lait bovin dans des exploitations d'élevage représentatives de la diversité des situations, mais à l'exception des très grands troupeaux. Il explore les déterminants des performances économiques de l'élevage bovin et leurs conséquences pour sa durabilité, dans une conjoncture caractérisée par une volatilité croissante des prix des intrants.

Contexte de l'étude et méthodologie

L'étude du prix de revient du lait bovin a été réalisée dansles régions du Gharb, de Ben Slimane et du Tadla pendant la campagne 2011/2012 et les régions du Loukkos, de la Moulouya, de Rabat Salé et du Souss-Massa pendant la campagne 2012/2013. L'étude a porté plus particulièrement sur la période s'étalant de mars à juin de chaque année. L'étude s'est donc attachée à caractériser le prix de revient du lait au moment le plus favorable de l'année du point de vue de la disponibilité fourragère. 86 exploitations ont fait l'objet de ce travail et elles étaient distribuées dans 7 régions du pays : Ben Slimane (10), Gharb (10), Loukkos (15), Moulouya (14), Rabat-Salé (13), Souss-Massa (14) et Tadla (10). Ces régions représentent près de 48 % du volume de lait national, illustrant la pertinence de ce choix pour cerner le prix de revient du lait à l'échelle des principaux bassins d'élevage bovin (zones suburbaines ou d'agriculture pluviale et périmètres de grande hydraulique).L'étude avait aussi pour objectif d'identifier les facteurs déterminant le prix de revient du lait et sa variabilité. Les exploitations étudiées ont été retenues en commun accord avec l'Association Nationale des Eleveurs de Bovins (ANEB) et ses antennes régionales, afin de disposer d'un échantillon représentatif de la diversité des situations : au moins 5 élevages de moins de 5 vaches par région et le reste entre 5 et 15 vaches. L'accent a été mis particulièrement sur les élevages de petite taille (moins de 5 vaches sur une surface agricole utile inférieure à 3 ha) pour ne pas exclure cette frange de la population, qui constitue plus de 70 % des effectifs totaux des exploitations agricoles.

Afin de préciser le prix de revient du lait, l'étude a été organisée autour d'une visite par exploitation, au cours de laquelle la situation du jour de l'entretien a été caractérisée. Ainsi, l'observation de la structure du cheptel et des infrastructures (bâtiments, matériel, puits, etc.) a permis de renseigner les investissements consentis par l'exploitation. Puis, une enquête détaillée sur les prix de revient des fourrages a été effectuée. L'ensemble des dépenses liées aux opérations techniques associées à ce type de cultures ont été comptabilisées. Les sommes ainsi calculées pour chaque fourrage ont été divisées par le nombre de jours de son utilisation dans l'alimentation des vaches, aussi bien en vert ou stocké pour déterminer un coût quotidien. En parallèle, les prix et les usages des intrants achetés (concentrés, produits vétérinaires, etc.) ont été renseignés. Au final, la production laitière du jour de la visite a été enregistrée. A cette occasion, l'inventaire des ventes annuelles de bovins a été dressé et divisé par 365 pour être ramené à un revenu quotidien.

Collecte de fourrage et traite dans une exploitation familiale laitière dans le Gharb

Le chiffre ainsi calculé a été défalqué des charges totales quotidiennes de production, car les ventes de bovins (veaux, génisses, taurillons et vaches de réforme) sont considérées comme un coproduit de la production de lait. Le calcul du prix de revient du lait pour chaque exploitation le jour de la visite a été déterminé par la formule suivante :

PRL = (Total des charges - Ventes des Coproduits)/Production de lait quotidienne.

Les calculs des charges et produits moyens ont été pondérés selon les volumes de lait par exploitation. Deux scénarii de calcul du prix de revient du lait ont été distingués. Le premier intègre dans les charges de production les dépenses courantes (aliments, main-d'œuvre extra familiale salariée, frais vétérinaires et d'insémination, etc.) et aussi les amortissements des investissements et la main-d'œuvre familiale. Le deuxième scénario ne considère que les dépenses courantes, sans les amortissements ni la rémunération de la main-d'œuvre familiale. Pour les amortissements, ils ont été déterminés selon une méthode linéaire, avec une durée productive de 20 années pour les bâtiments, 10 années pour le matériel lourd (charrue, ensileuse, etc.) et 5 ans pour les vaches (une valeur vénale de 25 000 DH par vache de races importées et 18 000 DH pour celle de type croisé), et les chariots de traite et les motopompes. Concernant la main-d'œuvre familiale, une rémunération équivalente au SMAG lui a été attribuée dans le scénario où elle est considérée : 63 DH/jour.

Présentation de l'échantillon des exploitations

Les 86 exploitations retenues ont été sélectionnées de manière à illustrer l'essentiel des situations d'élevage bovin au Maroc. Les très grandes exploitations (plus de 50 vaches) ont été exclues de l'échantillon d'étude, du fait des difficultés d'accès à ces structures. Pour le reste, les fermes d'élevage bovin de petite et moyenne tailles (moins de 15 ha et de 40 vaches) sont largement représentées dans cet échantillon (Tableau 1). Le chargement animal moyen était de 4,5 Unités Gros Bétail (UGB) par ha de fourrages, avec des variations importantes : la valeur moyenne par région va d'un minimum de 2,2 UGB/ha au Gharb à 9,8 UGB/ha dans la Moulouya. Cette valeur moyenne est élevée dans les zones où les fourrages sont produits en irrigué, telles que le Souss-Massa ou le Tadla. Par ailleurs, les effets des variations de pluviométrie affectent aussi ces chiffres, puisqu'au printemps 2013, suite à un hiver relativement pluvieux, de nombreuses exploitations de Rabat-Salé ou du Loukkos ont

procédé à des ventes de bovins, pour profiter du renchérissement des prix du bétail, engendrant une chute du chargement bovin.

Tableau 1. Caractéristiques structurelles moyennes des exploitations étudiées

Région	Surface fourragère (ha)	Vaches présentes	Charge animale (UGB/ha)
Ben Slimane	3,5 (0,5 - 8,0)	6,6 (1 - 13)	2,5
Gharb	5,5 (0,5 - 13,0)	9,4 (1 - 34)	2,2
Loukkos	3,1 (0,5 - 8,0)	8,2 (2 - 22)	4,9
Moulouya	1,1 (0,3 - 2,0)	5,2 (1 - 12)	9,8
Rabat-Salé	4,2 (0,5 - 12,0)	6,6 (1 - 24)	2,7
Souss-Massa	1,9 (0,5 - 5,0)	6,2 (2 - 12)	7,2
Tadla	1,2 (0,8 - 7,0)	6,1 (1 - 15)	8,0

(Minimum – Maximum)

Tableau 2. Bilan de deux rations alimentaires du jour de la visite à Ben Slimane et Rabat-Salé

Aliments	Ben Slimane		Rabat-Salé	
	kg brut	UFL/kg	kg brut	UFL/kg
Ensilage de maïs	-	-	1,5	0,23
Foin d'avoine	7,5	0,60	-	-
Son de blé	4,0	0,78	2,5	0,78
Aliment composé	2,0	0,88	2,5	0,88
Pulpes sèches de betterave	1,0	0,98	-	-
Orge grain	-	-	2,5	1,04
Maïs grain	-	-	2,5	1,10
Caractéristiques nutritionnelles				
UFL totales	10,36		9,96	
PDIN totales	942		880	
PDIE totales	1 030		989	
Production permise par la ration (litre)	12,0		11,0	

UFL : Unité Fourragère Lait

PDIN : Protéines Digestibles dans l'intestin grêle permises par l'azote apporté par l'aliment.

PDIE : Protéines Digestibles dans l'intestin grêle permises par l'énergie apportée par l'aliment.

Le cheptel présent est dominé par les races importées, la Holstein et la Montbéliarde, qui représentent plus de 62 % des vaches présentes. Des vaches de type croisé sont aussi nombreuses, particulièrement dans les zones d'agriculture pluviale de Ben Slimane et de Rabat-Salé, mais aussi dans les périmètres du Loukkos et du Gharb. La reproduction est assurée principalement par insémination artificielle, avec la présence de veaux issus du croisement industriel (vaches laitières croisées avec de la semence de races à viande comme la Blanc Bleu Belge, la Charolaise, la Limousine et la Piémontaise), puisqu'ils permettent à certains éleveurs ayant introduit une demande de bénéficier d'une subvention de 4 000 DH à la naissance.

Rations alimentaires et rendements laitiers moyens des exploitations étudiées

L'étude des rations alimentaires des vaches laitières lors du jour de la visite, démontre que dans la majorité des exploitations, il existe des insuffisances et des déséquilibres nutritionnels. Ainsi, du fait de la dominance d'un fourrage dans chaque région (ex. avoine à Ben Slimane, bersim au Loukkos, etc.), les rations sont le plus souvent déséquilibrées, avec une carence ou un excès de protéines. Il en résulte des pertes en nutriments qui affectent le rendement laitier par vache. Le tableau 2 illustre deux exemples de bilans nutritionnels des rations alimentaires dans une exploitation dans la région de Ben Slimane et une autre dans celle de Rabat-Salé. L'observation la plus saillante est le manque de fourrages (à peine 1,5 kg d'ensilage de maïs dans l'exploitation de Rabat-Salé et près de 7,5 kg de foin d'avoine dans celle de Ben Slimane), obligeant les éleveurs à d'importants apports complémentaires de concentrés. Les rendements moyens quotidiens enregistrés dans ces deux situations sont respectivement de 9,5 et 11 litres/vache à Ben Slimane et à Rabat-Salé. Or, les rations distribuées se caractérisent par une possibilité de produire 12 et 11 litres de lait à Ben Slimane et Rabat-Salé, lorsque les apports énergétiques seuls sont considérés. Ainsi, des gaspillages énergétiques sont relevés du fait de carences en protéines, ce qui engendre des pertes économiques.

Lorsque les rendements laitiers moyens des 7 régions sont analysés, il apparaît que la Moulouya et le Souss Massa se distinguent des autres régions, avec des niveaux de près de 20 litres par vache et par jour, suivies de Rabat-Salé (16,5 litres par vache et par jour), tandis que dans les autres régions la productivité par vache ne dépasse pas 12 litrespar jour. Ces chiffres appuient le constat de performances limitées, eu égard au matériel génétique exploité. Ils démontrent aussi l'ampleur des manques à gagner relevésdans ces élevages, ce qui affecte leur rentabilité.

La structuration du prix de revient du lait et sa variabilité

L'analyse de la structure du prix de revient du lait est variable selon le scénario considéré. Dans le premier scénario, avec l'ensemble des charges y compris les amortissements et la main-d'œuvre familiale, le prix moyen de revient du litre de lait est de 4,21 DH. Il varie de 3,33 DH/litre dans la région de la Moulouya à 4,99 DH/litre dans le Tadla (Tableau 3). Pareilles valeurs moyennes s'avèrent, dans quasiment tous les cas, supérieures au prix « départ ferme » du lait, ce qui souligne que l'élevage bovin n'est pas rentable. Nous rappelons que ce prix de revient exclut la vente des bovins (0,98 DH/litre en moyenne), c'est-à-dire que le prix moyen réel de production du lait est en fait de 5,19 DH/litre. Les ventes de bovins n'arrivent donc pas équilibrer les comptes économiques de la production lorsque les charges d'amortissement et la rémunération de la main-d'œuvre familiale sont considérées. La structuration des dépenses de production démontrent la prééminence des charges alimentaires, suivies des charges de main-d'œuvre, des amortissements et des frais divers (litière, carburant et lubrifiants) et finalement des charges liées aux soins vétérinaires et à l'insémination (Figure 1). Ces résultats appellent différents commentaires. Tout d'abord, le poids relatif des charges alimentaires semble limité par rapport à ce qui

est généralement cité dans des travaux antérieurs et ceci peut sûrement être expliqué par l'importance des charges relatives aux amortissements et à la main-d'œuvre. En outre, si les chiffres moyens suggèrent que l'activité d'élevage bovin est déficitaire, ils voilent toutefois de nombreux cas rentables. En fait, sur les 86 exploitations étudiées, 28 sont rentables, et cela s'explique soit par un rendement laitier plus élevé que la moyenne (au-delà de 15 litres par vache et par jour), une production avec un usage raisonné des intrants, notamment à travers le rationnement, ou carrément un mode d'élevage sans concentrés et basé uniquement sur l'affouragement avec des ressources de l'exploitation ou le pâturage intégral. Il n'apparaît pas de corrélation claire entre le prix de revient du lait et le nombre de vaches dans les exploitations, du fait des tailles limitées des effectifs qui ne permettent pas d'induire des économies d'échelle marquées.

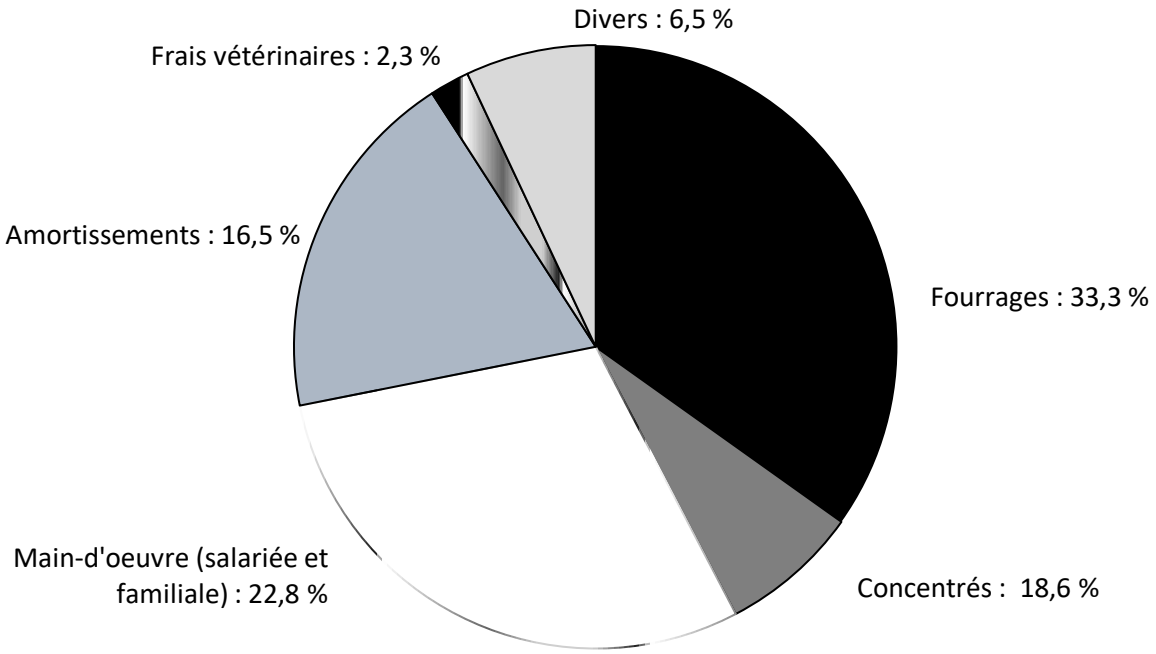

Figure 1. Contribution des différentes charges au prix de revient du lait bovin - scénario 1.

Tableau 3. Différence entre les prix moyens de revient du lait selon les deux scénarii et le prix « départ ferme » par région (DH/litre)

Région	Campagne d'étude	Prix « départ ferme » (PF)	Scénario 1		Scénario 2	
			Prix de revient (PR1)	PF– PR1	Prix de revient (PR2)	PF – PR2
Ben Slimane	2011/2012	2,70	4,53	- 1,83	3,51	- 0,81
Gharb	2011/2012	2,60	3,94	- 1,34	3,09	- 0,49
Loukkos	2012/2013	3,40	4,49	- 1,09	2,21	+ 1,19
Moulouya	2012/2013	3,60	3,33	+ 0,27	2,06	+ 1,54
Rabat-Salé	2012/2013	3,32	3,88	- 0,56	1,91	+ 1,41
Souss-Massa	2012/2013	3,91	4,79	- 0,88	2,74	+ 1,17
Tadla	2011/2012	2,80	4,99	-2,19	3,52	-0,72

La situation globale de déficit des exploitations bovines laitières doit aussi prendre en compte le fait que le calcul du prix de revient du lait a été réalisé au moment le plus favorable de l'année. Ceci implique que les prix de revient moyens risquent sûrement d'être plus élevés en période estivale et automnale, lorsque les possibilités de pâturage sont nettement plus réduites et que les fourrages disponibles coûtent plus chers, car soit irrigués, ou stockés ou carrément achetés.

Dans le deuxième scénario de calcul du prix de revient du lait qui n'inclut pas les amortissements et la rémunération de la main-d'œuvre familiale, la valeur moyenne du prix de revient du lait chute à 2,59 DH/litre. Les extrêmes se retrouvent dans les régions de Rabat-Salé (1,91 DH/litre comme minimum) et du Tadla (3,52 DH/litre comme maximum). Sous ce scénario, la situation économique de la production de lait semble rentable pour de nombreuses exploitations. Toutefois, ce prix de revient moyen demeure supérieur au prix du lait « départ ferme » en vigueur dans trois régions : Ben Slimane, Gharb et Tadla (Tableau 3). Ceci correspond encore à une situation de l'élevage bovin avec des résultats économiques déficitaires, même en n'incluant pas les charges afférentes aux amortissements des investissements et à la main-d'œuvre familiale.

Il est à signaler que les situations économiquement déficitaires correspondent aux trois régions analysées pendant la campagne agricole 2011/2012, caractérisée par une pluviométrie largement inférieure à la moyenne. Aussi, cette situation climatique particulière a entrainé un accroissement marqué des prix des aliments concentrés et du fourrage (augmentation de la demande), d'autant que le marché international affichait aussi des cours élevés des aliments de bétail. Pareille conjoncture climatique a aussi induit une chute des prix des bovins, impliquant des ventes d'animaux moindres dans les exploitations, dans l'attente d'une amélioration des prix sur les marchés. Dans les autres régions correspondant à la campagne 2012/2013, le prix de revient du lait est inférieur au prix de vente du lait « départ ferme ». Mais cette méthode de calcul ne tenant pas compte des amortissements et de la rémunération de la main-d'œuvre familiale peut cacher une vulnérabilité financière et sociale certaine de

ces exploitations. En effet, elles se retrouvent dans une position où elles ne peuvent pas reconstituer leur outil de production et elles ne paient pas à sa juste valeur le travail des membres de la famille. Or, les investissements en élevage laitier sont particulièrement lourds (machines, bâtiments, matériel, équipements d'irrigation, etc.) et fragiles (notamment les vaches, dont les carrières peuvent être écourtées suite à un accident), ce qui implique de disposer perpétuellement de fonds pour en assurer le renouvellement, générant ainsi des charges que seule la vente du lait permet de récupérer.

Quant au travail, il devient de plus en plus une contrainte majeure en agriculture et encore plus dans l'élevage qui en est particulièrement demandeur du fait de l'astreinte quotidienne exigéepar les troupeaux (traite, alimentation, etc.). Il est avéré que l'ère de sa disponibilité abondante à tout moment de l'année est révolue. Aussi, l'absence de rémunération des efforts de la main-d'œuvre familiale, longuement considérée comme naturelle, risque-t-elle de ne plus être acceptée, tant les tensions sont vives sur le marché du travail, ce qui va inciter à l'avenir davantage les membres des familles d'agriculteurs à s'orienter vers d'autres types d'activités (notamment, le secteur tertiaire dans les villes), assurant de meilleurs revenus pour une moindre pénibilité.

Conséquences sur la rentabilité de l'élevage et perspectives

Les résultats de ce travail consistent en un cliché instantané de la situation économique d'élevages bovins représentatifs de la diversité trouvée à l'échelle nationale. Pareils états quotidiens du prix de revient du lait risquent cependant de ne pas être suffisants pour une caractérisation fine de la rentabilité de l'élevage bovin, car ne tenant pas compte des multiples variations saisonnières qu'elle connaît : changements des états physiologiques des vaches, rythmes de production des fourrages, fluctuations des prix des intrants et des prix du lait « départ ferme » entre haute et basse lactations. C'est pourquoi une étude plus détaillée, avec la répétition de ces méthodes de caractérisation du prix de revient du lait dans les mêmes élevages à différentes saisons de l'année serait souhaitable.

De même, la caractérisation de la variabilité interannuelle du prix de revient du lait, moyennant un suivi sur plusieurs campagnes successives au sein de mêmes fermes, serait nécessaire, pour prendre en compte les effets des aléas climatiques. Une autre piste pour mieux cerner le prix de revient du lait bovin, serait aussi d'étendre l'étude à des types différents d'exploitations, notamment les élevages de très grande taille qui émergent, favorisés par les mesures incitatives du « Plan Maroc Vert », et au sein desquels les termes économiques de la production mériteraient d'être précisés pour contribuer à alimenter le débat sur cette thématique à l'échelle nationale.

Ces questions de méthode étant évoquées pour améliorer à l'avenir l'appréhension du prix de revient du lait bovin au Maroc, il n'empêche que la synthèse générale à tirer de ces résultats converge vers une situation économique tendue au sein des exploitations d'élevagefamiliales. Certes, si certains arrivent à des résultats excédentaires, une grande majorité est déficitaire, surtout lorsque que la méthode de calcul inclut les rémunérations de la main-d'œuvre familiale et les amortissements des investissements. Pire, cette situation de déficit économique a été observée à une période de l'année où les

termes de la production du lait sont les plus favorables, dans toutes les régions, en l'occurrence le printemps où la disponibilité de fourrages est à son paroxysme. Aussi, est-il raisonnable de penser que les difficultés économiques des éleveurs ne peuvent qu'augmenter lors de périodes autres que le printemps, du fait d'une moindre disponibilité en fourrages et de l'exacerbation d'autres difficultés, comme le parasitisme et le stress thermique, qui affectent négativement le rendement laitier et augmentent le prix des intrants.

Les présents résultats élaborés jusque la fin du printemps 2013, démontrent des tensions palpables dans une majorité d'élevages bovins quant à leur rentabilité. C'est pourquoi, suite aux doléances répétées des éleveurs, une hausse du prix du lait à la consommation a été décrétée, à raison de 0,40 DH/litre à partir du mois d'août 2013. Depuis, les répercussions exactes de cette augmentation au niveau du consommateur sur le prix du lait payé aux éleveurs demeurent variables dans les différents bassins de production. Dans certaines zones, les éleveurs sont arrivés à arracher des hausses de près de 50 % de cette augmentation du prix du lait à la consommation au niveau du prix « départ ferme » (+ 0,20 DH/l). Mais ce mouvement n'est pas uniforme et il dépend des capacités de négociation des éleveurs et de leurs organisations et des accords les liant aux différents acteurs de la filière laitière.

Dans un contexte de volatilité accrue des prix des intrants d'élevage, il y a fort à parier que desincertitudes quant à l'approvisionnement des marchés en lait sont à redouter à l'avenir. En outre, la volatilité des cours de la poudre de lait importée sur les marchés mondiaux implique que la facilité qu'elle octroyait aux industriels de la filière pour tamponner les variations de la production locale aussi bien en termes de volumes que de qualité est révolue.

Aussi, pour mieux réguler les relations entre les différents opérateurs de la chaîne d'approvisionnement, l'émergence d'instances d'arbitrage, telle qu'une interprofession effective où les intéressés (les éleveurs, les acteurs de la collecte, les industriels de la transformation, et même les pouvoirs publics en tant qu'organes de régulation) font prévaloir leurs droits est plus que jamais nécessaire. Elles octroient aux différents opérateurs de la filière un espace pour défendre leurs intérêts mutuels par rapport aux enjeux majeurs de la filière que sont les prix, la qualité, la gestion des excédents saisonniers, les interventions en cas de crises comme des épisodes de sécheresse ou des inondations, etc. Pareils espaces de négociation et de concertation pourraient aussi servir de tremplin à l'organisation d'un appui technique aux éleveurs pour améliorer leurs performances en travaillant sur les contraintes majeures et là où les marges de progrès sont manifestes. C'est sûrement une alternative sérieuse à la situation actuelle et elle devrait figurer comme priorité dans l'agenda des institutions aussi bien nationales que régionales en charge de la promotion de l'élevage bovin, pour l'accompagner dans la réalisation des ambitieuses projections d'augmentation de ses performances à l'horizon 2020.

Conclusion

La présente étude démontre que l'élevage bovin laitier au Maroc traverse une période de difficultés économiques marquées. En effet, de nombreuses exploitations affichent un prix de revient effectif du lait (lorsqu'il comprend aussi bien les charges courantes que la rémunération de la main-d'œuvre familiale et les amortissements des investissements-scénario 1 -) supérieur au prix du lait

« départ ferme », signifiant un déficit de cette activité. Ceci est d'autant plus inquiétant que la méthode de calcul du prix de revient du lait utilisée inclut les ventes de bovins. Ceci implique que pour de nombreux éleveurs l'équilibre économique de l'atelier bovin lait nécessite la décapitalisation d'une partie de leur cheptel. Le scénario 2 de calcul du prix de revient du lait qui ne comprend pas la rémunération de la main-d'œuvre familiale ni les amortissements des investissements (scénario 2) aboutit à une baisse du prix de revient du lait de 38 % par rapport au scénario 1. Il devient ainsi en moyenne inférieur dans 4 bassins d'approvisionnement sur 7 étudiés au prix du lait « départ ferme », laissant à penser que l'activité d'élevage est rentable, surtout en cas d'année à conjoncture climatique favorable. Toutefois, ceci se concrétise au prix d'une réelle vulnérabilité sociale et même financière de l'activité.

Ces résultats rejoignent les observations actuelles sur les tensions dans la filière laitière quantà la répartition de la valeur. Ils appuient les revendications répétées des éleveurs d'être mieux rémunérés, suite à l'augmentation notable des charges de production. C'est donc vers plus de négociations équitables et continues de la répartition de la valeur dans la chaîne laitière qu'il faudrait évoluer, faute de quoi les éleveurs risqueraient de cesser leurs activités du fait de pertes économiques insoutenables, remettant en cause l'approvisionnement des marchés.

Remerciements

Cette étude n'aurait pas pu être réalisée sans le soutien logistique effectif de l'Association Nationale des Eleveurs de Bovins (ANEB). L'auteur remercie par la même occasion Chergui Sara et Igueld Hanaa pour leur abnégation lors de la conduite des enquêtes de terrain ainsi que l'analyse et l'interprétation des résultats. Une mention spéciale aux éleveurs qui se sont prêtés aux longs entretiens ayant permis d'élaborer les conclusions présentées dans cet article.

Pour en savoir plus

Pour davantage de détails quant aux résultats présentés dans ce travail, le lecteur pourra consulter les deux projets de fin d'étude réalisés à l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II (Rabat, MAROC) dont les références sont comme suit :

Chergui S. 2012. *Prix de revient du lait cru bovin au Maroc : cas des régions de Ben Slimane, Gharb et Tadla.* 74 p.

Igueld H. 2013. *Prix de revient du lait cru bovin au Maroc : cas des régions du Loukkos, Moulouya, Rabat-Salé et Souss-Massa*. 80 p.

Quelques références additionnelles récentes sur l'élevage bovin laitier au Maroc et ses performances technico-économiques :

Sraïri M.T., Mousili N. 2014. Effets des facteurs alimentaires et de la race bovine sur les performances de deux élevages laitiers en zone semi-aride au Maroc. *Nature et Technologie.*10, 50-55. http://www.univ-chlef.dz/revuenatec/Issue_10_Art_B_09.pdf

Sraïri M.T., Er-Rousse E.H. 2010. Cas d'un élevage laitier en zone pluviale au Maroc : des cultures au cheptel bovin, quelles voies d'amélioration ? *Fourrages*. 201, 61 -65. http://www.afpf-asso.fr/index/action/page/id/33/title/Les-articles/article/1790

Sraïri M.T., Chohin Kuper A. 2007. Conséquences de la libéralisation des marchés sur les opérateurs de la filière laitière au Maroc.

Revue d'Élevage et de Médecine vétérinaire des Pays tropicaux. 60 (1-4), 177 - 187. http://remvt.cirad.fr//cd/derniers_num/2007/EMVT07_177_187.pdf